



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-20049>

Département(s) de publication : 15

Annonce n° 24-20049

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Centre Hospitalier d'Aurillac - Etablissement support du GHT Cantal

Correspondant : MME WILHELM Christine, Directrice

Adresse : 50 avenue de la République, B.P. 229 15002 AURILLAC

Coordonnées :

Téléphone : 0471465652

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.ch-aurillac.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Consultation de maîtrise d'oeuvre pour le programme de travaux du remplacement de deux IRM au CHHMA à Aurillac

Lieu d'exécution : Aurillac Centre Hospitalier Henri Mondor, 15000 AURILLAC CEDEX

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Le Centre Hospitalier Henri Mondor s'est engagé depuis de nombreuses années dans la rénovation de ses services de soins notamment. Afin d'envisager la priorisation des investissements à venir sur la prochaine décennie, un schéma directeur immobilier est en cours d'approbation. Sans dévoiler le contenu final qui est toujours en discussion auprès des instances décisionnelles du centre hospitalier, l'opération des remplacements des IRM du service d'Imagerie Médicales est d'ores et déjà engagée. Les deux IRM actuelles sont installées au coeur du service d'Imagerie Médicale dans un bâtiment à l'architecture ancienne qui génère des fortes contraintes d'installation. Les travaux seront réalisés en site occupé. La mise en oeuvre de l'organisation du chantier devra tenir compte de cet élément

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

16 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 06/03/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-AM0e-DTLB-001

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRK12 Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Documents payant : NON Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Clermont-Ferrand, 6 cours Sablon 63033 Clermont-Ferrand Cedex 01 Tél : 0473146100 Fax : 0473146122 Mel : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : CCIRA DE LYON, 3 Rue de la Charité 69000 LYON Tél : 0472772130 Mel : ccira.lyon.cijap@dgfip.finances.gouv.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Clermont-Ferrand, 6 cours Sablon 63033 Clermont-Ferrand Cedex 01 Tél : 0473146100 Fax : 0473146122 Mel : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr Les renseignements complémentaires ainsi que les voies de recours sont détaillés dans le RC

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/02/2024